

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 13

Artikel: La colonie vaudoise de Chabag
Autor: S.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 28 mars 1914 : La colonie vaudoise de Chabag (S. G.). — Mme Louis Monnet (V. F.). — Pour devenir un bon lieutenant. — Gringale et son gilet à mandze (Marc à Louis). — Histoire toute simple et de tous les jours (Mérine). — Service soigné. — A l'ours (L. M.).

LA COLONIE VAUDOISE DE CHABAG

TOUT Vaudois se souvient, avec reconnaissance, du nom de F.-C. de Laharpe, le principal auteur de l'émancipation de notre canton, au commencement du siècle dernier. C'est, en partie, grâce à l'appui que ce courageux et noble citoyen avait auprès de son élève, l'empereur de Russie Alexandre I^{er}, que l'oligarchie bernoise a fini par lâcher sa domination sur le peuple vaudois. Mais, ce n'est pas seulement à la fondation de la liberté de ses concitoyens que Laharpe a consacré une bonne partie de sa vie. Il a encore usé de son influence auprès de la cour de Russie pour obtenir la concession d'une colonie considérable en Bessarabie, près d'Akkerman, non loin d'Odessa. Cette contrée, productive à l'origine, avait été tellement négligée par ses anciens possesseurs, les Turcs, qui son sol, d'ailleurs excellent, formé par les alluvions du Dnieper, ne produisait en général que des chardons de haute tige, dans lesquels se multipliaient des hordes de loups. Il manquait à cette contrée une population laborieuse et entendue. C'est le problème qu'a résolu Laharpe en fondant la colonie vaudoise de Bessarabie.

Certes, on comprend que les commencements furent durs. Le pays était demi-sauvage et inculte ; les relations avec l'Europe occidentale longues et difficiles ; elles ne pouvaient se faire que par eau, par Odessa et la Mer Noire, ou au moyen de la lente traction animale, sur de mauvaises routes.

J'ai sous les yeux une lettre que m'écrivit, en 1879, un parent éloigné, qui me raconte *grossièrement* comment son grand-père, Jacob Gander, entendit parler en 1828 d'une colonie suisse qui était en train de se fonder près d'Akkermann, en Bessarabie. Comme il ne voulait pas s'expatrier à la légère, il envoya deux de ses fils explorer le pays et voir à quelles conditions le gouvernement russe y établissait les colons. Le rapport de ses fils lui plut assez, et en 1830, deux ans après, il vendit la propriété qu'il avait près de Vuarrrens et se mit en route avec sa famille, composée alors de neuf personnes, au travers de la Suisse allemande et du Tyrol. Après cent jours d'un voyage mouvementé, il arriva enfin, après avoir perdu quatre membres de sa famille, dont sa femme, morts en route. Les premières années furent bien dures ; toute sorte de calamités assaillirent nos compatriotes : maladies, misère, mortalité, etc. Peu à peu, ils finirent par enserrer le terrain concédé. Ils y plantèrent surtout de la vigne et parvinrent, au bout de quelques années, à nouer les deux bouts.

Maintenant, la colonie est prospère. Elle comprend surtout des familles vaudoises, et quelques autres aussi d'origine suisse, comme les

descendants de Jacob Gander, lesquels me donnent les renseignements que j'ai l'honneur de transmettre au *Conteur*.

Le pays est fertile ; le climat y est plus chaud et plus sec en été que le nôtre, mais aussi plus froid en hiver : c'est la Russie, dont les immenses plaines sont exposées aux vents du nord. En fait d'agriculture, les produits sont les céréales, le maïs et surtout la vigne, qui réussit merveilleusement et produit un vin plus alcoolique et plus sucré que le nôtre. Le sol n'y demande pas d'engrais. Le fumier y sert de combustible en lieu et place de bois ou de houille, dont l'absence de voies de communication suffisantes occasionne la rareté. Le vin s'expédie dans le Nord par des négociants qui en font leur spécialité ; le viticulteur n'a ainsi pas l'embarras de l'encavage. Un des inconvénients du système est souvent la rareté de la futaillerie, dont les matières premières doivent venir du dehors et subir la loi du commerce. Quoi qu'il en soit, la viticulture est la branche la plus rémunératrice du pays ; aussi s'y est-elle développée considérablement. Les exploitations de 90 de nos poses n'y sont point rares et produisent beaucoup dans ce sol riche. Une de ses particularités, c'est qu'il consiste, en partie, en sable si léger que les vents le déplacent, l'amontent en certains endroits, de façon à enterrer les céps à plusieurs mètres profond, de sorte qu'il faut les déterrer pour les amener de nouveau à la culture. Le phylloxéra n'a pas encore fait d'apparition, mais les autres maladies de la vigne y règnent comme chez nous. Les viticulteurs russes luttent contre le mildiou, la cochenille, etc., et mon correspondant de Chabag est obligé d'avoir un attelage de trois chevaux, avec le personnel correspondant, occupé tout l'été au voiturage des ingrédients de sulfatage. On voit par là que le vin des descendants de Jacob Gander ne leur arrive pas sans peine et sans frais.

Le bétail de race bovine ne compte guère, en Bessarabie, comme production laitière, car tout s'y élève, en quelque sorte forcément ; la vache n'y donne son lait et ne se laisse traire qu'en compagnie de son veau. La race est plus petite et plus robuste que la nôtre ; elle pâture toute l'année dans la steppe ; c'est-à-dire dans la partie inculte du pays, où elle se nourrit comme elle peut. Les écuries n'y servent que pour les chevaux. Ceux-ci, plus petits que les nôtres, sont vigoureux et alertes.

Les maisons s'y bâissent en pisé ; on comprend dès lors qu'elles ne comprennent guère qu'un rez-de-chaussée avec peu de charpente, car les bois de construction doivent être importés du dehors, comme au reste tous les combustibles industriels.

La nourriture vaudoise est encore en usage, de même que la langue française est courante dans les familles d'origine suisse ; il y a même des gens d'origine russe qui finissent par apprendre le français en travaillant habituellement chez des colons vaudois. Jugez de ma surprise, lorsque je lis dans des lettres de mon correspondant de Chabag, M. Louis Gander, plusieurs

fois des dictons et proverbes en patois du Gros de Vaud !

L'instruction primaire était assurée à Chabag par trois instituteurs : un pour le français, un pour l'allemand et un pour le russe. L'instituteur français avait en outre à sa charge : la lecture du sermon chaque dimanche, la direction du chant d'église, les leçons de chant pour adultes, le baptême, un service religieux à l'occasion des enterrements et les leçons de religion aux catéchumènes. Avec ses 130 élèves primaires à 30 heures de leçons par semaine, on comprend que ce fonctionnaire n'avait pas de temps à perdre, comme me le dit l'auteur de la lettre citée au commencement.

Parle-t-on de la Russie sans avoir l'occasion de conter des histoires de loups ? Non, car dans ces plaines à perte de vue, ces carnassiers peuvent encore se multiplier d'une manière inquiétante et causer du dommage. Leur repaire, en Bessarabie, est à l'embouchure du Dnieper, où se trouve une vaste étendue de roseaux qui, en temps ordinaire, leur offre une retraite assurée, avec la nourriture nécessaire. Mais, vienne un hiver rigoureux, alors toute la bande se trouve chassée de sa retraite, infeste les campagnes et les rend dangereuses à parcourir, surtout la nuit. C'est ainsi qu'il est arrivé l'hiver dernier. On cite le cas d'un jeune photographe de Chabag qui, en tournée professionnelle, s'est vu poursuivi par une bande de loups et ne leur a échappé que grâce à sa motocyclette lancée à toute vitesse. Mais la route était tellement cahoteuse qu'il perdit, dans sa course folle, tout son attirail : appareil, clichés, etc., heureux encore d'en être réchappé à ce prix, car une chute eût causé sa perte inévitablement.

Au milieu de sa prospérité, la colonie vaudoise de Bessarabie s'est-elle russifiée ? Oui, dans une certaine mesure. Les habitudes se sont modifiées en raison du temps, du genre de vie et des usages du pays. D'idées politiques, comme on l'entend en Suisse, il n'y en a pas, la population n'en a cure ; seules les idées religieuses protestantes du commencement du siècle passé paraissent s'être maintenues vivaces. Par contre, les sentiments antisémites russes, moins les exagérations concernant les meurtres rituels, sont partagés par nos anciens concitoyens. A tort ou à raison, on attribue là-bas aux Juifs des habitudes commerciales louches. Je m'abstiens de me prononcer, car, chez nous, les gens malhonnêtes ne se rencontrent pas seulement chez les commerçants juifs, au contraire. Mais l'amour de leur ancienne patrie existe encore bien vivant chez les Suisses de Chabag. Mon correspondant a fait faire une partie de l'éducation de ses trois enfants dans le canton de Vaud, et c'est à cette occasion que nous avons eu le plaisir de recevoir sa visite plusieurs fois.

Et maintenant, il me reste à souhaiter à la colonie vaudoise de Bessarabie la continuation de sa prospérité sous tous les rapports.

S. G.